



## Précarité Partout, Progrès Social Nulle Part !

### Des CDD jetables dans la recherche publique...

Le 28 février 2006, le Projet de Loi, baptisé «*Pacte pour la Recherche*», sera soumis à l'Assemblée Nationale, après avoir été adopté par le Sénat le 21 décembre. L'un des aspects les plus toxiques de ce dispositif est une **aggravation sans précédent des conditions d'emploi de nombreux travailleurs de la recherche publique**,

**C'est la multiplication des CDD financés :**

- par le Ministère de la Recherche lui-même ;
- par l'ANR - *Agence Nationale de la Recherche* - (3000 nouveaux CDD engendrés en 2005) ;
- par les ressources propres des Organismes de Recherche ;
- par les "pôles de compétitivité", les "PRES" et autres "réseaux thématiques de recherche avancée", qui seront également des machines à produire des emplois précaires.

Et des emplois de titulaires sont de plus en plus souvent utilisés pour gager des CDD.

Quant aux **doctorants**, il n'est toujours pas prévu qu'ils soient tous couverts par un statut de salarié (public ou privé selon l'employeur) : la diversité des situations actuelles (**y compris le travail gratuit**) va pouvoir continuer !

Un « Pacte » suppose l'accord des parties concernées... Ni les organisations syndicales, ni les personnels de la Recherche n'ont donné leur accord à une entreprise qui obère l'avenir des travailleurs de la recherche publique, en particulier des plus jeunes.

**Retrait du (faux) « pacte pour la recherche »,  
Dissolution de l'ANR et autres usines à précaires !  
Création d'emplois de titulaires !**

### ...au déni des droits humains et sociaux généralisé

Le gouvernement Villepin n'arrive pas à masquer l'augmentation continue du chômage des jeunes depuis 5 ans. Il prend donc prétexte de cette réalité pour délivrer de véritables **permis de licencier : le Contrat Première Embauche (CPE) pour les jeunes, en complément du récent Contrat Nouvelle Embauche (CNE)**.

Dans tous les cas, il s'agit d'autoriser le **licenciement express et sans justification**, pendant 2 ans. D'ailleurs, les témoignages de "bénéficiaires" du CNE s'accumulent.

Croira-t-on que de nouveaux emplois vont être créés ? Non, il s'agit de déplacer les emplois existants vers des travailleurs précarisés, avant de **contraindre** l'ensemble des salariés à accepter la **destruction du code du travail**.

Régression sociale et jeunesse sacrifiée d'un côté, euphorie du CAC40 de l'autre, et nouveaux cadeaux pour le patronat avec les exonérations de charges sur CNE / CPE.

### Retrait du CPE et du CNE !

**Dans cette entreprise de précarisation généralisée, les immigrés sont, encore une fois, aux premières loges.** Si le nouveau projet de loi (baptisé CESEDA) concocté par le gouvernement est voté, ils seront **pieds et poings liés** à leur employeur : toute rupture de contrat de travail entraînera immédiatement la **fin du droit de séjour** en France ! « L'immigration choisie » de Villepin-Sarkozy c'est celle choisie par les patrons !

**« Tous unis contre une immigration jetable »  
refusons ce projet de loi. Signons la pétition**  
<http://www.contreimmigrationjetable.org/>

**NON à la casse du code du travail et du statut de la fonction publique :**

**28 février : manifestation de la Recherche contre le projet de loi,**

**7 mars : MOBILISATION GENERALE** contre la précarité généralisée - appuyons dès maintenant le mouvement lycéen et étudiant.

**SEULE UNE LUTTE D'ENSEMBLE FERA RECULER CE POUVOIR !**